

- Dispositif Starter –

Projet Pédagogique et éducatif



Projet pédagogique et éducatif

Implanté dans le Lycée Professionnel Guynemer, le Dispositif Starter accueille 15 élèves de 14/15 ans, habitants l'agglomération grenobloise et qui laissent entrevoir des signes de décrochage scolaire. Ces élèves de quatrième qui ont ébauché un projet d'orientation professionnelle, ont la possibilité d'effectuer une année scolaire sous la responsabilité d'un professeur des écoles spécialisé, coordonnateur du dispositif, et de deux professeurs de lycée professionnel. Cette équipe est placée sous l'autorité du Proviseur du Lycée Guynemer. Les élèves pourront, pendant cette année scolaire, effectuer entre huit et dix-huit semaines de stage en milieu professionnel.

Parmi les collégiens décrocheurs, certains manifestent la volonté d'aller vers une entrée rapide dans le monde professionnel. En prenant en compte leurs représentations, on peut penser qu'une action peut être engagée pour réaffirmer les enjeux scolaires et la nécessité d'une formation diplômante. Le Dispositif articule donc étroitement les enseignements généraux et la découverte des métiers, tant en entreprises qu'en établissements de formation professionnelle.

Ce dispositif a été créé en juin 2012 à l'initiative de la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Isère. Le Dispositif Starter pour les collégiens décrocheurs est inscrit dans la bibliothèque Expérithèque des expérimentations pédagogiques.

Le Dispositif Starter se donne les objectifs suivants:

- Inclure l'élève à l'institution scolaire, stimuler sa réflexion sur la place qu'il y occupe, et sur sa relation aux savoirs, aux enseignants, aux autres élèves,
- Mobiliser l'élève sur un projet personnalisé, réaliste et explicite d'orientation professionnelle qui intègre les enjeux scolaires,
- Permettre l'acquisition par les élèves des compétences et connaissances des paliers 2 et 3 du socle commun et la préparation des examens CFG et DNB série professionnelle,
- Favoriser une entrée la plus large possible dans la culture écrite et la construction chez l'élève de la pensée rationnelle.
- Mettre en œuvre des situations pédagogiques ouvertes sur les milieux professionnels envisagés dans leurs diversités et leurs interactions,
- Être en dialogue permanent avec les familles et les accompagnants de l'élève.
- Participer à l'articulation des actions destinées aux élèves décrocheurs scolaires des collèges et des lycées professionnels de l'agglomération grenobloise.

L'équipe du Dispositif Starter pour les collégiens décrocheurs

Le Proviseur et le Proviseur adjoint du Lycée Guynemer ont autorité sur l'ensemble des élèves du Dispositif. Ils participent aux réunions hebdomadaires, président les conseils de classe, valident les conventions de stage. Ils peuvent décider d'interrompre la prise en charge d'un élève si ce dernier n'adhère plus au projet du Dispositif.

Un enseignant-coordonnateur, Professeur des écoles spécialisé titulaire du CAPA SH option F. Il est rattaché administrativement au Collège Olympique. Il assure la liaison avec les familles, les établissements et les partenaires. Il met en place les activités de remédiation, de découverte des métiers, les projets culturels et les enseignements de Prévention-Santé-Environnement, d'Education Physique et Sportive et d'Histoire-Géographie.

Deux Professeurs de Lycée Professionnel à mi-temps (9h/semaine), TZR: ils assurent les enseignements de français et d'anglais, pour l'un, et de mathématiques et sciences physiques, pour l'autre.

Les conditions d'accueil

Le Dispositif est basé au sein même du Lycée Guynemer: deux salles lui sont réservées. Les élèves peuvent par ailleurs accéder à la salle informatique, aux salles de sciences ou encore au CDI. Ils peuvent être demi-pensionnaires et participer à l'association sportive.

Les horaires et les temps de pause sont aménagés de sorte que les élèves du Dispositif Starter ne soient pas trop en interaction avec les lycéens. Pendant les pauses, les élèves ont accès à une cours intérieure et au foyer des élèves.

Les pauses s'effectuent dans l'enceinte du Lycée sous la responsabilité de la vie scolaire.

Dans le cadre d'une convention, les activités d'EPS peuvent être organisées au gymnase de l'IUFM.

Les profils des élèves

Sont concernés par ce dispositif les élèves, collégiens de quatrième, ayant 15 ans révolus à la rentrée scolaire. Ils sont identifiés comme des adolescents en risque de marginalisation scolaire et ils ont par ailleurs esquissé un projet d'orientation vers la voie professionnelle.

Ces élèves sont entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire ou des apprentissages qui peut se traduire par:

- Un absentéisme chronique,
- Une grande passivité, une faible intégration à la classe, un manque de participation,
- Des problèmes d'inhibition, de replis, d'autodépréciation,
- Un désengagement intellectuel vis-à-vis des apprentissages,
- Des manquements aux règles,
- Des difficultés relationnelles avec les autres élèves ou avec les adultes.

Néanmoins, à travers un certain nombre d'indicateurs (l'autonomie, l'engagement dans le travail, le contrôle de soi, le rapport aux savoirs...), les équipes éducatives des collèges jugent les adolescents capables de répondre aux exigences de la formation au Dispositif Starter. Il est en effet important de ne pas placer des élèves très fragiles face à des objectifs trop ambitieux. Le dossier de candidature (en annexe) permet de questionner le profil de l'élève. Les collèges peuvent également prendre contact avec l'équipe du Dispositif Starter pour tout complément d'information.

La classe

Pour répondre aux besoins des élèves et permettre l'acquisition des compétences et connaissances du socle commun, l'organisation de la classe favorise le travail en groupe en alternant apprentissages en groupe restreint, travaux collectifs et études individualisées. Une différenciation pédagogique est mise en œuvre dans chaque activité. Un plan de travail hebdomadaire est conçu pour chaque élève afin de favoriser son implication et son autonomie. Cela permet de personnaliser le parcours de l'élève.

Une attention toute particulière est accordée aux temps d'accueil et aux temps de bilan. La configuration spatiale, et les règles de fonctionnement favorisent la circulation des échanges entre enseignants et élèves mais également entre élèves.

L'affichage est réalisé en impliquant les élèves. Il traduit la volonté de créer une émulation dans le groupe, de permettre aux élèves la constitution d'un bagage commun de connaissances.

La procédure d'admission

L'admission se fait selon les étapes suivantes:

- Synthèse réalisée par l'équipe pédagogique et éducative du collège. Information sur le Dispositif auprès de l'élève et de sa famille.
- Constitution du dossier de candidature par la famille et par l'établissement.
- Examen du dossier de candidature par une commission présidée par La Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale.
- Entretiens d'accueil en présence du jeune accompagné d'un représentant légal ou d'un travailleur social et du Coordonnateur du Dispositif Starter.
- Affectation prononcée par La D.A.S.E.N.
- Signature d'une Convention (voir en annexe) entre le Lycée Guynemer, le Collège de l'élève, qui reste son établissement de rattachement administratif, et les responsables légaux.

Projet pédagogique

Principes essentiels :

- Travailler en réseau avec les équipes éducatives des collèges et des dispositifs qui ont accueilli les élèves les années précédentes.
- Offrir un temps hebdomadaire de scolarisation de 28h minimum.
- Ecouter les adolescents et leur famille.
- Instituer les savoirs: les replacer dans un contexte historique et anthropologique.
- Découvrir le monde professionnel et la formation professionnelle dans le cadre d'une démarche expérimentale.
- Expliciter les voies d'orientation, informer sur les démarches, les établissements, les formations
- Articuler le contenu des enseignements aux observations réalisées en stage
- Favoriser l'autonomie et le travail de groupe.
- Permettre une utilisation réfléchie et critique des outils numériques.
- Eduquer au civisme et à la citoyenneté

Les activités de remédiation en maîtrise de la langue

Les besoins des élèves en maîtrise de la langue concernent prioritairement la compréhension fine des textes lus, la formulation de la pensée en production d'écrit et la maîtrise des règles de grammaire et d'orthographe.

Les activités ritualisées qui sont proposées ont été élaborées par des enseignants en milieu carcéral dans le cadre d'un groupe de travail. Elles ont pour objectif de répondre aux grandes difficultés des élèves. Elles s'organisent en quatre ateliers:

- Atelier étude de la langue: « l'image du jour »; « la phrase du jour »
- Atelier compréhension fine d'un texte: « le son du jour »
- Atelier d'écriture (en s'inspirant des propositions de l'écrivain François Bon) et en invitant des auteurs
- Atelier « Progresser en orthographe »

Le parcours citoyen : axes prioritaires du projet pédagogique

Il est largement admis que les élèves identifiés « décrocheurs scolaires » sont des élèves en manque de repères spatiaux-temporels. Cela se traduit, entre autre, par des questionnements sur les origines culturelles et sur l'environnement urbain. Les structures sociales et citoyennes sont également souvent méconnues, les valeurs démocratiques et humanistes doivent être approfondies. L'accent est mis sur ce domaine d'enseignement à travers trois types d'actions:

- Des ateliers hebdomadaires d'analyse de documents.
- Des projets en lien avec les programmations des musées grenoblois et faisant intervenir des experts. Les thématiques suivantes sont privilégiées: la ville, la seconde guerre mondiale, la décolonisation, l'immigration, les institutions de la Cinquième République.
- Des ateliers hebdomadaires de repérages chronologiques et géographiques.

Les partenariats culturels et professionnels

Le Dispositif Starter mène des projets de découverte en partenariat avec différentes institutions professionnelles :

- La METRO, Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes-Métropole ;
- GEG, Grenoble Electricité Gaz ;
- la MC2, Maison de la Culture de Grenoble ;
- La SEMITAG : Syndicat Mixte des transports de l'agglomération grenobloise ;
- l'Office du tourisme de Chamrousse ;
- L'Institut Néel ;
- la SNCF;
- La Plateforme.

Ces projets s'organisent autour des thèmes suivants: l'environnement, l'énergie, les transports, la Culture, la recherche scientifique, l'urbanisme, le tourisme. Les activités sont conçues pour que les élèves perçoivent le fonctionnement en réseau du monde professionnel que ce soit en interne (lien entre les services au sein des organismes) et, en externe (partenaires privés et publics).

Des projets à vocation culturelle et d'éducation à la citoyenneté sont également organisés avec d'autres partenaires:

- Le planning familiale ;
- La Prévention routière ;
- Le Musée de la Résistance, de la Déportation et des Droits de l'homme de Grenoble ;
- Le Musée de la Viscose ;
- Le CRDP de l'Isère ;
- L'espace 600

La préparation des examens

Les élèves du dispositif sont inscrits par leur collège de rattachement au CFG (sous statut scolaire) et au DNB série professionnelle (en tant que candidats individuels).

Des entraînements à l'épreuve orale du CFG sont organisés. Par ailleurs un accompagnement des élèves est mis en œuvre pour développer leurs compétences méthodologiques.

En particulier, des outils sont construits pour aider l'élève à mémoriser et mobiliser ses connaissances. La compréhension des consignes et la régulation de la lecture sont des compétences également travaillées en priorité.

L'évaluation

Chaque élève entrant dans le dispositif est évalué dans les différents domaines enseignés afin qu'un projet pédagogique personnalisé puisse être construit. Un repérage de la grande difficulté de lecture et d'écriture est organisé.

L'évaluation est conçue sur un rythme hebdomadaire dans le cadre d'un plan de travail. L'élève est impliqué dans cette évaluation qui doit être formative.

Un bilan collectif, en fin de semaine, ainsi que des temps d'échanges individuels permettent de rendre l'élève acteur de son évaluation.

Le livret de connaissances et de compétences est renseigné par l'équipe enseignante.

Un bulletin est édité pour chaque fin de trimestre. La note qui est renseignée pour chaque matière est calculée à partir d'évaluations sommatives mais également en tenant compte de l'implication de l'élève dans les activités d'apprentissage. Ce bulletin est remis à l'élève et à sa famille dans le cadre d'un conseil de classe individualisé.

L'orientation

L'élève du Dispositif Starter peut s'inscrire dans deux types d'orientation à l'issue de l'année scolaire:

- Une orientation vers une formation en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.
- Une orientation vers un Lycée professionnel dans le cadre d'une procédure Affelnet.

Il peut préparer en parallèle ces deux voies d'orientation.

Des outils sont élaborés pour permettre aux élèves d'analyser leurs expériences en vue de complexifier et de formaliser leurs représentations d'un métier ou d'une formation. Les enjeux, les règles institutionnelles, les critères de sélection sont explicités.

Le Dispositif Starter accompagne l'élève en balisant son parcours d'orientation: recherche et découverte des métiers au premier trimestre, choix au deuxième trimestre et confirmation des choix au troisième trimestre.

Le Conseiller d'Orientation Psychologue du Lycée Guynemer est associé à ces différentes étapes. L'équipe du Centre d'Information et d'Orientation Olympique qui travaille dans les locaux du Lycée peut également être sollicitée.

Dans le cadre de la procédure Affelnet la fiche DIALOGUE est renseignée par la famille et par l'équipe du Dispositif Starter. Une réunion rassemblant l'ensemble des familles est organisée dans les premières semaines de janvier pour éclairer les familles sur les voies d'orientation, les démarches, le calendrier, les établissements de formation.

Pour préparer cette orientation, outre les activités de découverte des métiers, les élèves participent au Carrefour des formations, au Salon de l'apprentissage et visitent différents CFA (Centres de Formation pour Apprentis.)

Les stages en milieu professionnel

Dès l'admission, l'élève et sa famille sont responsabilisés quant à la recherche de stage. Chacun doit être vigilant à ce que le stage prenne un sens dans le projet d'orientation de l'élève.

La durée d'un stage est de deux semaines. Il est précédé d'une phase de préparation à l'observation et suivi d'une phase de bilan et d'évaluation qu'on ne restreint pas à la forme unique du rapport de stage et à sa présentation orale.

Au cours de la période de stage, deux bilans d'étape sont effectués, dans l'entreprise, avec le maître de stage, l'élève et un enseignant. Sur l'année scolaire le temps consacré aux stages n'excède pas 14 semaines.

L'équipe veille à ce que les élèves découvrent plusieurs secteurs professionnels et plusieurs métiers.

La fréquentation des plateaux professionnels des Lycées

Le Dispositif fonctionne en réseau avec les lycées professionnels de l'agglomération grenobloise, notamment avec les lycées Argouges, Guynemer, Vaucanson, Jacques Prévert, Jean Jaures, Clos d'or, Louise Michel, Françoise Dolto et Roger Deschaux.

Les enseignements professionnels offerts aux élèves sont élaborés au service de micro-projets permettant de susciter motivation et intérêt pour un secteur donné et en cohérence avec le parcours personnalisé élaboré par chaque élève.

L'organisation peut être d'une ou plusieurs demi-journées en fonction des projets.

La liaison avec les familles

Des entretiens sont organisés régulièrement avec les parents de l'élève. Une relation directe est instaurée dès l'admission. Les parents ont la possibilité de contacter à tout moment le Coordonnateur sur la ligne téléphonique du Dispositif Starter.

Les entretiens avec la famille visent plusieurs objectifs:

- Un travail d'écoute est fondamental pour saisir les problématiques psychosociales qui sous-tendent les difficultés scolaires des adolescents. Un lien de confiance doit s'instaurer.
- Il s'agit également de permettre une lecture explicite du fonctionnement de l'institution scolaire, des milieux professionnels, mais également des parcours d'orientation.
- Le comportement de l'élève est abordé à travers des logiques d'inclusion et d'émulation positive. Les difficultés sont dédramatisées et des solutions se construisent, y compris en se tournant vers des partenaires extérieurs.

Les familles participent au conseil de classe qui implique toute l'équipe du Dispositif. Il est présidé par le Proviseur. C'est un temps de dialogue sur le rapport de l'élève aux savoirs et aux apprentissages. L'orientation et le parcours de découverte professionnelle sont également mis en perspective.

Le suivi éducatif

Le suivi éducatif des élèves commence par une collecte d'informations, dans les collèges, auprès des conseillers d'éducation, des assistantes sociales, ou auprès des différents travailleurs sociaux qui peuvent être impliqués dans le suivi des jeunes.

Des bilans individuels et collectifs permettent de construire des outils qui favorisent la prise de recul de l'adolescent quant à ses attitudes d'élève. Son image personnelle est valorisée.

En cas de manquements répétés à la règle, un entretien est organisé pour questionner l'engagement de l'élève. Si besoin est, la famille et le Proviseur du lycée sont conviés. Le comportement de l'élève est replacé en perspective avec ses projets. Il est invité à exprimer ses difficultés et des aménagements sont envisagés pour l'aider.

La vie scolaire (retards, absences, comportement) est gérée par le coordonnateur en lien direct et immédiat avec les responsables légaux.

Les partenariats éducatifs

L'assistante sociale du Lycée Guynemer est associée à la phase d'admission des élèves et entre en relation avec ses collègues pour recueillir les informations le concernant.

Un travail partenarial est établi avec le service Cohésion sociale et territoriale de la METRO en charge de la politique de la ville de sorte que le Dispositif Starter puisse travailler avec les Dispositifs de Réussite Educative qui fonctionnent dans les différentes communes de l'agglomération grenobloise. Ainsi des tutorats individualisés sont mis en place pour accompagner les élèves dans leurs devoirs ou dans leurs démarches de recherche de stage ou de contrat d'apprentissage.

Les éducateurs de prévention sont contactés lorsque les jeunes mentionnent la fréquentation d'un service.

Un projet original d'ouverture culturelle

Durant l'année scolaire 2012-2013, l'équipe du Dispositif Starter a construit un projet de découverte des métiers de la culture et du spectacle vivant, autour du spectacle Sfumato de Rachid Ouramdane à la MC2, Maison de la Culture de Grenoble. Ce projet a impliqué fortement les équipes de la MC2 qui ont répondu à notre demande d'articuler les apprentissages scolaires et la découverte du monde professionnel. Une action sera reconduite l'année prochaine sur le même modèle.

Objectifs :

- Se familiariser avec l'environnement économique, culturel, les institutions, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés
- Découvrir l'organisation d'un établissement culturel d'envergure nationale.
- Prendre des informations sur différents métiers (missions, qualités requises, cursus de formation, lieu d'exercice, outils)
- Aborder les enjeux esthétiques, techniques et humains d'une œuvre artistique
- S'inscrire dans un projet d'écriture

Activités :

- Rencontre avec M Le Floch, attaché aux relations avec le public à la MC2 : quels métiers à la MC2 ?
- Visite technique de la MC2 en compagnie de M Le Floch et du Directeur Technique : Observation de l'organisation des locaux, préparation technique d'un spectacle, entretien des locaux.
- Travail en classe lecture / écriture sur le thème des réfugiés climatiques à partir du site internet du collectif Argos.
- Atelier d'écriture avec Sonia Chiambretto, auteure des textes du Spectacle SFUMATO le 23/01/13 et le 24/01/13 : du mot au texte, lecture à haute voix en groupe.
- Spectacle SFUMATO le 24/01/13, 19H30;
- Rencontre avec Rachid OURAMDANE, chorégraphe concepteur du spectacle;
- Atelier du joueur avec le chorégraphe Yoann Bourgeois autour de la concentration et de l'attention;

Ce projet s'inscrit à l'articulation des programmes de français et de découverte des métiers. Il s'agit d'amener les élèves à comprendre l'organisation d'un spectacle vivant du point de vue des activités professionnelles.

L'ambition est également de proposer à des élèves, qui ont tous vécu un parcours d'échec scolaire, la lecture d'une œuvre artistique exigeante, qui s'intéresse à des questions géopolitiques contemporaines et, qui utilise des outils technologiques.

Les enjeux techniques, la démarche d'écriture du spectacle, l'implication des différents professionnels, sont autant de sujets d'étude qui préparent les élèves à être spectateurs de Sfumato. L'activité d'écriture puis de lecture interroge l'élève sur le sens de la création artistique.

Les élèves sont invités à rendre compte de leurs observations et de leurs représentations en construisant des croquis et des schémas dynamiques. Les différentes rencontres permettent, en outre, à l'élève de se présenter et de s'engager dans des échanges verbaux constructifs. Au final, ce projet est vécu par les élèves comme une expérience de socialisation au cours de laquelle ils démontrent leurs capacités de concentration, d'adaptation aux situations d'échange et d'expression

Moyens mobilisés

- Un poste à temps plein de professeur des écoles spécialisé (option F), Coordonnateur du dispositif ;
- Un poste à temps plein de professeur de lycée professionnel TZR divisé en deux mi-temps.

Suivi et évaluation de l'action

- Bilan hebdomadaire avec toute l'équipe en présence de la direction du lycée,
- Bilans d'activité réguliers adressés à la Directrice académique.
- Projets personnalisés des élèves évalués dans le cadre de réunions de synthèse et communiqués aux collègues.
- Conseils de classe individualisés avec les familles (toutes présentes)
- Le Dispositif Starter est inscrit dans la démarche de contrat d'objectif du Lycée Guynemer.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves

- Hausse des résultats scolaires visibles sur les sujets d'entraînement au DNB et au CFG, et dans les réussites aux examens
- des acquisitions conséquentes du point de vue des compétences 6 et 7 du palier 3 : Compétences sociales et civiques et autonomie et initiative.
- Les élèves parviennent à vaincre leurs résistances et s'engagent dans la tâche d'apprentissage
- Disparition de l'absentéisme. Taux de présence : 93%
- L'implication des élèves et des familles dans la recherche de stages en milieu professionnel est très forte et concerne tous les élèves sans exception. A ce jour, aucun élève n'est resté sans possibilité d'effectuer un stage.
- Structuration des compétences en maîtrise de la langue et en écriture alors même que ces compétences étaient identifiées comme des points extrêmement faibles chez l'ensemble des élèves au moment de l'arrivée au sein du dispositif.

Sur les pratiques des enseignants

- Mise en place de projets pluridisciplinaires favorisés par des temps d'échange hebdomadaires et l'effectif restreint de l'équipe,
- des temps de co-enseignement réguliers qui encouragent la prise de recul sur les pratiques professionnelles,
- des échanges productifs sur les pratiques par la confrontation des expériences dans le champ de l'enseignement adapté et au sein des lycées professionnels.
- L'élaboration et la recherche d'actions pédagogiques innovantes qui favorisent les dynamiques d'apprentissage en groupe et la construction de projets individualisés

Sur le leadership et les relations professionnelles

- Mobilisation de tous les partenaires, à tous les niveaux hiérarchiques, autour de l'objectif d'orientation des élèves.
- Implication forte de chacun stimulée par la dynamique de projet.
- Explicitation et clarification des différents rôles institutionnels à destination des élèves et des familles.

Sur l'école / l'établissement

- Valorisation du travail accompli au sein du lycée Guynemer, mais aussi dans les établissements partenaires.
- Echanges nombreux avec les chefs d'établissement et les acteurs éducatifs locaux.
- Echanges également nombreux en interne avec les enseignants du lycée (le dispositif tend à être perçu comme un laboratoire d'idées) et implication forte du chef des travaux et de son adjoint, de la documentaliste, de l'agent comptable, de l'infirmière, du COP, de l'assistante sociale, du personnel administratif. Les enseignants des matières professionnelles acceptent volontiers de répondre aux questions d'un élève ayant trait à son orientation.

Plus généralement, sur l'environnement

- Les familles font part d'un apaisement devant des situations qui pour la plupart des élèves étaient devenues sources de nombreuses angoisses (pour les parents comme pour l'élèves). Les échanges sur l'orientation de l'élève s'établissent dès le début de l'année sur la base d'une explicitation claire des voies d'orientation.
- Les entretiens de suivi permettent de désamorcer les situations de conflits, et de comprendre les écarts entre le comportement attendu de l'élève et son comportement effectif.

L'emploi du temps type

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
8h30	M. Gentil Ateliers étude de la langue			M. Gentil Ateliers écouter/lire				M. Gentil Ateliers Ecouter/lire	M. Gentil Ateliers étude de la langue	
9h	M. Gentil PDT Salle informatique	M. Eugène (sciences physiques)	Mme Touati Anglais	M. Gentil PDT	Mme Touati Séquences de français	M. Gentil Entretiens de suivi	Mme Touati Anglais	M. Eugène (maths)	M. Gentil PDT Dictée	
10h15	M. Gentil PDT	(sciences physiques)	M. Gentil Histoire géographie		Exposés		M. Gentil PDT Salle informatique	Maths	Evaluations de fin de semaine	
			M. Gentil suivi	M. Eugène (maths)						
12h										
13h30	M. Gentil PSE		M. Gentil EPS				Repérage géographique et chronologique		BILAN HEBDOMADAIRE	
14h30							Découverte des métiers		Réunion d'équipe	
15h15	M. Gentil Atelier d'écriture		M. Gentil Bilan de connaissances				M. Gentil Education civique		(tous les enseignants présents)	
16h										
17h										

PDT: Plan de travail

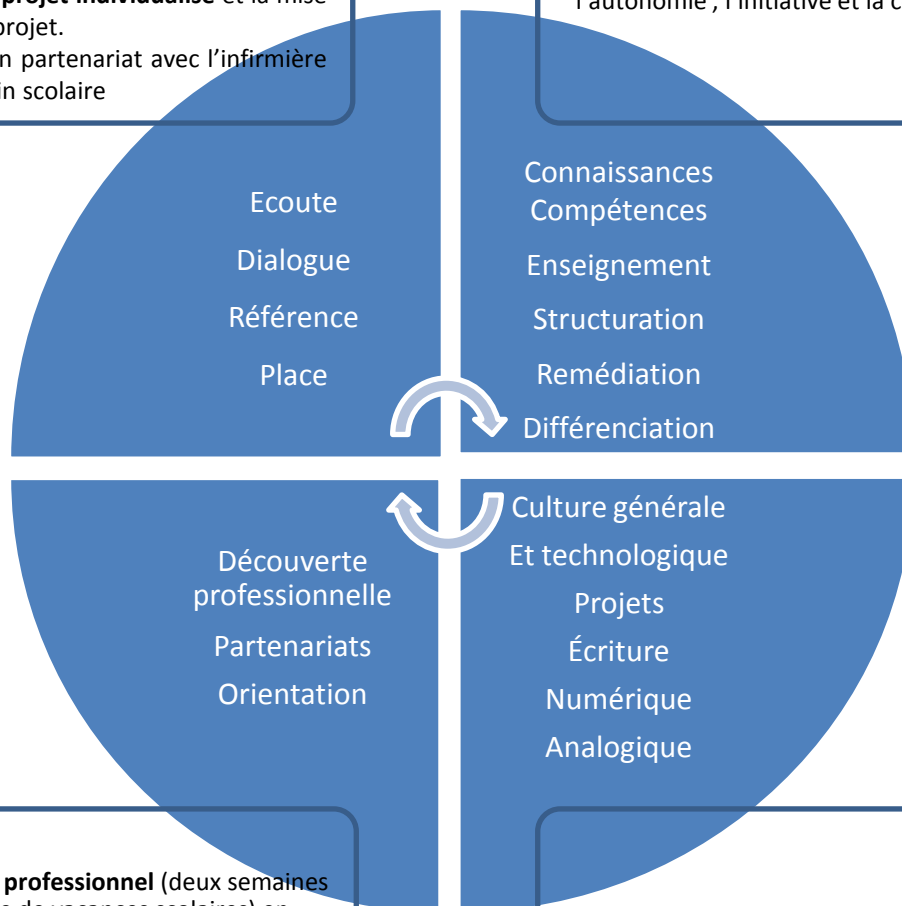
PSE: Prévention Santé Environnement

Liste des collèges partenaires de la Métropole Grenobloise

- [0382098Z Collège Alexandre Fléming](#) SASSENAGE
- [0380072X Collège Pierre Dubois](#) SEYSSINET-PARISSET
- [0382431L Collège Marc Sangnier](#) SEYSSINS
- [0383260M Collège Jules Verne](#) VARCES-ALLIERES-ET-RISSET
- [0382039K Collège Le Massegu](#) VIF
- [0382492C Collège Les Buclos](#) MEYLAN
- [0381777A Collège Lionel Terray](#) MEYLAN
- [0380058G Collège Barnave](#) SAINT-EGREVE
- [0380357G Collège Edouard Vaillant](#) SAINT-MARTIN-D'HERES
- [0381812N Collège Fernand Léger](#) SAINT-MARTIN-D'HERES
- [0380065P Collège Henri Wallon](#) SAINT-MARTIN-D'HERES
- [0382036G Collège Chartreuse](#) SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
- [0383243U Collège International Europole](#) GRENOBLE
- [0382507U Collège Les Saules](#) GRENOBLE
- [0382032C Collège Lucie Aubrac](#) GRENOBLE
- [0381780D Collège Olympique](#) GRENOBLE
- [0382114S Collège Stendhal](#) GRENOBLE
- [0381604M Collège Vercors](#) GRENOBLE
- [0382045S Collège Iles de Mars](#) LE PONT-DE-CLAIX
- [0380013H Collège Moucherotte](#) LE PONT-DE-CLAIX
- [0382865H Collège Georges Pompidou](#) CLAIX
- [0382041M Collège Jules Flandrin](#) CORENC
- [0382268J Collège La Moulinière](#) DOMENE
- [0381903M Collège Jean Vilar](#) ECHIROLLES
- [0380021S Collège Louis Lumière](#) ECHIROLLES
- [0382044R Collège Pablo Picasso](#) ECHIROLLES
- [0381810L Collège Gérard Philipe](#) FONTAINE
- [0380356F Collège Jules Vallès](#) FONTAINE
- [0380025W Collège le Chamandier](#) GIERES
- [0383370G Collège Aimé Césaire](#) GRENOBLE
- [0382111N Collège Champollion](#) GRENOBLE
- [0382035F Collège Charles Munch](#) GRENOBLE
- [0381776Z Collège Fantin Latour](#) GRENOBLE

- **Une équipe pédagogique restreinte:** trois enseignants dont un coordonnateur, au sein d'un **lycée professionnel**
- Un lien nécessaire **avec les équipes des collèges dès l'étude du dossier.**
- Une attention portée à l'histoire scolaire de l'élève.
- Des **entretiens** d'accueil puis de suivi avec l'adolescent et sa famille.
- **Un questionnement sur la place** de l'adolescent dans le **groupe**, dans l'**institution scolaire**, de son **rapport aux savoirs**, de ses **logiques relationnelles**
- L'inscription dans un **projet individualisé** et la mise en cohérence de ce projet.
- Des actions ciblées en partenariat avec l'infirmière du Lycée et le médecin scolaire

- Un dispositif léger d'évaluation pour repérer les **besoins des élèves.**
- Des enseignements disciplinaires orientés vers l'acquisition du **palier 2 et 3 du socle commun** de compétences et de connaissances
- La préparation **du CFG et du DNB série professionnelle**
- Des **ateliers de remédiation** en grammaire, lecture, écriture et mathématiques.
- Un apprentissage en groupe qui favorise l'autonomie, l'initiative et la coopération.



- Des **stages en milieu professionnel** (deux semaines entre chaque période de vacances scolaires) en lien avec le projet en construction de l'élève.
- Des activités de découverte **dans les lycées professionnels du bassin grenoblois.**
- Des partenariats avec des institutions et des entreprises pour visiter des lieux de travail et étudier les activités et réseaux professionnels externes et internes .
- Un partenariat fort avec le CIO Olympique et le conseiller d'orientation psychologue du lycée Guynemer pour élaborer le projet d'orientation.

- **Des projets à visée culturelle** (scientifique, technologique, humaniste et artistique)
- Une utilisation **réfléchie** des outils numériques et analogiques dans **une perspective épistémologique.**
- Des ateliers d'écriture pour favoriser l'expression de soi, la créativité et l'appropriation de l'écrit.